

OBJAT

Un nouveau président à la tête du syndicat de la Vézère

Maire de Saint-Viance, Bernard Continsouzas prend la suite de Daniel Freygefond (Saint-Solve) à la tête d'une collectivité qui regroupe 66 communes autour de la gestion du bassin-versant de la Vézère. Il devra notamment mettre en œuvre une nouvelle feuille de route.

ÉRIC PORTE

Comme tous les syndicats intercommunaux, celui pour l'aménagement de la Vézère (Siav) doit tenir compte des changements intervenus après les élections municipales de mars. Réuni hier matin à Objat, le comité syndical s'est doté d'un nouveau bureau.

Après un mandat de six ans, Daniel Freygefond a cédé sa place à Bernard Continsouzas, maire de Saint-Viance, commune particulièrement exposée aux débordements de la Vézère. Il prend en charge une grosse collectivité, qui gère 1.774 km de cours d'eau sur 66 communes, soit environ 132.000 habitants, pour un budget d'environ 330.000 euros. Pour cela, il s'est entouré de trois vice-président(e)s : Stéphanie Vallée, maire de Saint-Paul, élue départementale et vice-présidente de l'Agglo de Tulle ; Jean-François Buisson, élu d'Uzerche

et du Pays d'Uzerche, et qui siège depuis plus de vingt ans au Siav ; Éric Lascaux, maire de Saint-Sornin-Lavolps, en charge de la gestion des milieux aquatiques au sein du Pays de Lubersac-Pompadour.

Le bureau compte trois autres membres : l'élu briviste Jean Poncharal, qui siège aussi à l'Agglo de Brive ; Marie-Paule Tournadour, membre du conseil de Saint-Pantaléon-de-Larche et Michel Lenfant, élu à Vigeois. Affirmant vouloir rester « à l'écoute » de ses collègues maires, Bernard Continsouzas s'est tout de suite « inscrit dans la feuille de route de la précédente mandature ».

Un plan de gestion récemment déposé

A priori, ce n'est pas le travail qui va manquer, le Siav ayant ces dernières années, multiplié ses missions. « Nous ne sommes pas les cantonniers de la rivière », a insisté Daniel

Freygefond, en ouvrant la séance. Créé en 1969, d'abord pour gérer une base de loisirs à Allasac, le Siav est désormais le « garant de la continuité écologique » de la Vézère et de ses affluents, avec des missions de conseils, d'animations, de gestion et de prévention du risque inondation. Les enjeux sont majeurs, depuis les activités de pêche, jusqu'à la préservation des zones humides (réhabilitation de mares à Chartrier-Ferrière), jusqu'à l'inventaire des captages pour l'eau potable ou l'entretien de la végétation des berges.

En début de semaine, le Siav a déposé auprès des services de l'État et de l'agence de l'eau Adour Garonne son plan pluriannuel de gestion aquatique et des alluvions, un document qui vise à préserver les milieux aquatiques, réduire les risques et renforcer la résilience du territoire face aux impacts du changement climatique. Avec les nouveaux



Élu à Saint-Viance depuis 2020, maire depuis 2023, Bernard Continsouzas siège pour la première fois au Siav et en prend la présidence. PHOTO E.P.

statuts, élaborés lors du précédent mandat, le syndicat va continuer à évoluer. « Il faut aller plus loin, a conseillé Daniel Freygefond, en osant l'expérimentation participa-

tive. » Il faut aussi affronter le quotidien : les fortes températures annoncées dans les prochains jours vont, une nouvelle fois, mettre le milieu aquatique sous pression. ●